

Comité de bibliothèque de la Faculté des sciences de l'éducation

Compte rendu de la réunion du mercredi 7 juin 2017, 9 h 30, salle 4249 du pavillon J.-C.-Bonenfant

MEMBRES	ORDRE DU JOUR
<p>Présents : Marie-Claude Bernard, DEEA, FSÉ France Bilodeau, BUL Catherine Lamy, BUL Marie-Denise Lavoie, BUL Didier Paquelin, DEEA, FSÉ André Plamondon, DFPE, FSÉ Denis Savard, DFPE, FSÉ Chantal St-Louis, BUL Simon Viviers, DFPE, FSÉ</p> <p>Sont excusées : Stéphanie Duval, DEEA, FSÉ Andréa J. Woodburn, DEP, FSÉ</p> <p>Absente : Ariane Keck, AELIÉS</p> <p>Aecrétaire : Catherine Lacoursière (BUL)</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la réunion2. Adoption de l'ordre du jour3. Situations budgétaires 2016-2017 et 2017-20184. Restructuration à la Bibliothèque et redéfinition de nos tâches<ol style="list-style-type: none">4.1. Organigrammes4.2. Nos champs d'action (avant et après la restructuration)4.3. Offre de services de la Bibliothèque — Soutien aux études, à l'enseignement et à la recherche5. Espace Web en éducation<ol style="list-style-type: none">5.1. Spécialités<ol style="list-style-type: none">5.1.1. Pédagogie universitaire5.1.2. Didactique du développement durable5.2. Normes APA<ol style="list-style-type: none">5.2.1. Traduction française ou version originale anglaise5.2.2. Modèle EndNote6. Réalisations 2016-20177. Projets à venir<ol style="list-style-type: none">7.1. Animations à la Didacthèque7.2. Atelier techno-pédagogiques7.3. Ressources spécialisées sur le plein air (espace Éducation physique)8. Nouveauté à la Faculté (nouveaux programmes, cours, groupes de recherche, chaire, etc.)9. Divers10. Clôture de la séance

1. Ouverture de la réunion

Madame Catherine Lamy remercie les gens de leur présence et propose de commencer avec un tour de table afin que tous se présentent.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel à l'unanimité.

3. Situations budgétaires 2016-2017 et 2017-2018

Madame Chantal St-Louis, directrice des services-conseils et des collections à la Bibliothèque de l'Université Laval (BUL), fait état de la situation budgétaire.

Ci-dessous, le tableau qu'elle présente aux membres du comité :

	Budget d'acquisition (sans l'impact de la compression)	Budget d'acquisition après compression	Valeur du \$ CDN par rapport à la devise américaine	Augmentations moyennes du coût des ressources par les fournisseurs		Perte approximative du pouvoir d'achat
2013-2014	12,4 M\$ CDN	12,4 M\$ CDN	0,99 \$ (1 ^{er} mai 2013)	---	---	---
2014-2015	12,8 M\$ CDN	12,4 M\$ CDN	0,91 \$ (1 ^{er} mai 2014)	---	3,25 %	14,02 %
2015-2016	13,2 M\$ CDN	11,8 M\$ CDN	0,82 \$ (1 ^{er} mai 2015)	+ 3,25 %	6,62 %	30,83 %
2016-2017	13,6 M\$ CDN	11,9 M\$ CDN	0,80 \$ (1 ^{er} mai 2016)	+ 6,62 %	9,42 %	35,29 %
2017-2018	14 M\$ CDN	12,25 M\$ CDN	0,73 \$ (1 ^{er} mai 2017)	+ 9,42 %	12,97 %	42,75 %

À l'automne 2015, M^{me} St-Louis a rencontré tous les départements afin d'expliquer la situation budgétaire concernant les abonnements de périodiques. Lors de ces rencontres, elle a présenté la méthodologie utilisée afin d'identifier les titres de périodiques qui répondent à 80 % aux besoins des professeurs et étudiants gradués de l'Université. Cette méthodologie repose sur trois indicateurs :

1. Les données de téléchargements;
2. Les titres les plus souvent cités par des chercheurs et dans lesquels ils publient fréquemment;
3. Un sondage à l'ensemble de la communauté universitaire dans lequel professeurs, chargés de cours et professionnels de recherche devaient identifier 10 titres essentiels à leur travail.

Par la suite, selon les possibilités budgétaires de la Bibliothèque, chaque licence d'éditeur important (Springer, Wiley, Taylor and Francis, Elsevier, Sage) sera analysée afin de voir si des économies peuvent être réalisées en déconstruisant les grands ensembles qu'ils proposent.

4. Restructuration à la Bibliothèque et redéfinition de nos tâches

4.1. Organigrammes

Madame Catherine Lamy présente l'organigramme général de la Bibliothèque ainsi que celui de la Direction des services-conseils et des collections, lesquels sont disponibles sur le site Internet de la Bibliothèque.

Elle explique au comité que, depuis la restructuration qui fut implantée en 2013, la BUL est en phase de consolidation. Par le passé, il y avait deux bibliothèques : la bibliothèque des sciences humaines et sociales et la bibliothèque scientifique. Ces deux bibliothèques ont en quelque sorte été fusionnées et sont devenues la Bibliothèque de

l'Université Laval telle que les gens la connaissent aujourd'hui, c'est-à-dire la BUL, qui se retrouve aux pavillons Jean-Charles-Bonenfant et Alexandre-Vachon.

À ce jour, tous les bibliothécaires-conseils ont été regroupés sous la même direction, soit la Direction des services-conseils et des collections (DSC), sous la responsabilité de M^{me} Chantal St-Louis qui en est la directrice. Madame Lamy indique aussi que de nouveaux postes de bibliothécaires-conseils transdisciplinaires, spécialisés dans certains créneaux (communications savantes, bibliométrie, etc.), ont été créés à partir de « ponctions » dans l'équipe des bibliothécaires disciplinaires, ce qui a impliqué une redistribution des disciplines et donc, une augmentation de la tâche pour la grande majorité des bibliothécaires-conseils disciplinaires.

4.2. Nos champs d'action (avant et après la restructuration)

Madame Marie Denise Lavoie fait l'historique avant / après la restructuration, quant aux champs d'action des bibliothécaires-conseils disciplinaires.

Parmi les changements qui ont été apportés, le premier fut le titre de fonction des bibliothécaires-conseils, lesquels étaient appelés des « conseillers à la documentation » avant la restructuration. Leurs activités professionnelles étaient aussi réparties en quatre grands programmes : développement des collections, formation, communication de l'information, et classification et indexation.

Pour répondre à la vision de M^{me} Loubna Gahouti, directrice de la Bibliothèque, d'une bibliothèque de recherche universitaire, les activités professionnelles des bibliothécaires-conseils ont été redéfinies de la façon suivante :

- Services-clients Liaison (50 % des tâches);
- Gestion de l'information (5 % des tâches);
- Culture informationnelle (20 % des tâches);
- Communication savante (15 % des tâches);
- Développement des savoirs (facultatif)
- Autres dossiers (10 % des tâches).

Par ailleurs, une priorisation des interventions auprès des clientèles a été définie comme suit :

- Personnel enseignant ;
- Étudiants des 2^e et 3^e cycles ;
- Personnel de recherche ;
- Personnel de l'Université ;
- Étudiants de 1^{er} cycle ;
- Bibliothécaires-conseils transdisciplinaires ;
- Autres directions de la Bibliothèque ;
- Clientèle externe.

Madame Lavoie précise qu'à la suite de la priorisation de ces clientèles, les interventions des bibliothécaires-conseils disciplinaires doivent en premier lieu viser les professeurs et les étudiants des cycles supérieurs. Dans ce contexte, plusieurs formations offertes aux étudiants du premier cycle sont désormais données par l'équipe de techniciennes de l'Aide à la recherche, à partir du matériel toujours produit par les bibliothécaires. Certaines formations destinées aux étudiants de premier cycle sont par contre toujours offertes par les bibliothécaires en raison de diverses considérations : complexité des contenus présentés, liens à tisser avec les étudiants dès le premier cycle, etc.

4.3. Offre de services de la Bibliothèque — Soutien aux études, à l'enseignement et à la recherche

Madame Lamy présente l'offre de services de la Bibliothèque en matière de soutien aux études, à l'enseignement et à la recherche. Elle insiste particulièrement sur les éléments les plus nouveaux.

L'équipe en éducation a reçu plusieurs questions d'étudiants disant vouloir créer une revue systématique alors qu'en fait, ce qu'il faut comprendre, c'est qu'ils veulent créer une revue de littérature de façon systématique. L'équipe a conçu

le tableau [Comparaison des types de revues de littérature : revues narratives et revues systématiques](#) afin de discuter avec les étudiants pour qu'ils puissent se doter d'une méthodologie (les étapes à suivre, l'orientation à prendre, etc.) selon le type de revue qu'ils souhaitent réaliser.

Concernant le volet « Communications savantes », M^{me} Lamy demande aux professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ) présents s'il est important pour eux de publier dans des revues à haut facteur d'impact. Certains répondent positivement en expliquant, entre autres, que c'est un des facteurs qui va permettre d'obtenir des subventions. La présentation dans divers congrès, bien qu'elle soit davantage destinée aux étudiants, est bien reçue. Cela permet de faire des contacts professionnels et de faire des présentations scientifiques aux étudiants. Alors que pour d'autres, bien que les organismes subventionnaires favorisent beaucoup les publications dans des revues à haut facteur d'impact, l'importance est davantage axée sur la diffusion du savoir auprès des praticiens.

À propos de la valorisation du libre accès, M^{me} Lamy présente le dépôt institutionnel (DI) [CorpusUL](#), lancé en avril 2016, et qui a débuté par un projet pilote auquel certains professeurs de la FSÉ ont participé. Depuis peu, outre celle des articles publiés dans des périodiques avec comité de lecture, de nouvelles collections se sont ajoutées (rapport de recherches, chapitre de livres, livres, etc.) au DI, et le bordereau qui permet de déposer les documents a été simplifié. La présentation du DI n'a pas été faite officiellement à la FSÉ, mais il y a possibilité d'inclure une courte présentation de 5-10 minutes à l'une des réunions départementales que tient la Faculté sur une base mensuelle.

Finalement, relativement au [Bureau du droit d'auteur](#) (BDA), M^{me} Lamy mentionne que ce service dessert aussi la clientèle des étudiants 2^e et 3^e cycles. Puisque leurs thèses et mémoires sont diffusés sur Internet, les critères à respecter lors de l'inclusion de matériel protégé par la loi sur le droit d'auteur sont très sévères, ce que les étudiants ignorent en général. Elle invite donc les professeurs à recommander aux étudiants de consulter l'équipe du BDA en cas de doute.

Enfin, M^{me} Lamy mentionne que les bibliothécaires-conseils disciplinaires demeurent le lien à privilégier par les professeurs et les étudiants de la FSÉ dans le cadre de leurs interactions avec la Bibliothèque. Ceux-ci sauront trouver les réponses à leurs besoins ou, encore, le cas échéant, les rediriger vers les personnes-ressources adéquates à la BUL.

5. Espace Web en éducation

5.1. Spécialités

5.1.1. Pédagogie universitaire

À la suite du développement du site « Enseigner à l'université » par le Bureau du soutien à l'enseignement (BSE), le [portail sur la pédagogie universitaire](#) a été réalisé. L'équipe en éducation a repris les mêmes rubriques du site du BSE et a associé à chacune de ces rubriques des ressources pertinentes et des mots-clés dans Ariane.

5.1.2. Didactique du développement durable

Madame France Bilodeau présente l'historique de l'implication de la BUL en matière de développement durable. Ainsi, en février 2015, l'Université Laval proposait son premier MOOC (Massive Open Online Course) intitulé « Développement durable : enjeux et trajectoire ». Cette formation ouverte à tous et entièrement gratuite offrait aux participants la possibilité d'élargir leurs connaissances sur un enjeu actuel, le développement durable.

En parallèle à cette formation en ligne, la Bibliothèque a pris l'initiative de créer un [espace Web sur le développement durable](#). Cet espace présente les nombreux documents, sources d'information et ressources électroniques en développement durable de la Bibliothèque (bases de données, dictionnaires, ressources en libre accès, etc.).

Un volet « [Didactique](#) » a été ajouté pour mettre en valeur l'éducation au développement durable (guides pour l'enseignement, manuels scolaires et littérature de jeunesse). En lien également avec [La Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement](#).

Monsieur Didier Paquelin demande si la création d'un espace Web sur les sujets couverts par les MOOCs est faite de façon systématique par la BUL, puisque cela a été fait avec le développement durable. À cette question, M^{me} Lamy répond qu'il ne s'agit pas d'un processus systématique. Pour le développement durable, l'espace Web a été créé, puisqu'il s'agit d'un enjeu majeur pour l'UL et d'un sujet transversal à plusieurs disciplines, ce qui n'est pas le cas, par exemple, des commotions cérébrales, sujet du troisième MOOC offert par l'UL.

5.2. Normes APA

5.2.1. Traduction française ou version originale anglaise

L'équipe en éducation demande aux professeurs de la FSÉ si cette dernière préconise la traduction française ou la version originale anglaise des normes de l'APA. En réponse à cela, certains indiquent qu'il n'y a pas de directives établies transmises à cet effet. L'important est qu'il y ait une uniformité dans les contenus et que ceux-ci soient concis.

5.2.2. Modèle EndNote

Madame Lavoie demande aux membres du comité s'ils pensent qu'il serait utile de créer un modèle francisé de l'APA personnalisé pour la FSÉ. Madame Bernard indique que, dans son enseignement, elle demande aux étudiants d'utiliser la version française de l'APA en ajoutant le lien Internet menant à la page Web de la Bibliothèque. Quant à M. Simon Viviers, ce dernier indique plutôt remettre aux étudiants le lien Internet menant à la page Web de la Bibliothèque de l'Université de Montréal. Par ailleurs, en lien avec la page « Citation des sources », M. André Plamondon propose la création d'un gabarit en format Word que l'étudiant pourrait télécharger et utiliser facilement. Tous les professeurs présents sont du même avis et indiquent qu'il serait nécessaire de créer des outils pratiques (gabarits, capsules vidéo, etc.) et de les déposer sur le site de la BUL pour aider les étudiants à réaliser leurs bibliographies de façon adéquate.

6. Réalisations 2016-2017

À l'automne 2014, M. Denis Brière, recteur annonçait son désir de doter l'UL d'un Agenda de la culture qui soit propre à l'identité institutionnelle et qui reflète l'étendue de sa diversité culturelle, faisant écho à la volonté de l'UNESCO. Pour ce faire, M. Thierry Belleguic a été nommé conseiller spécial à la culture auprès du recteur. Sa mission : faire connaître et valoriser la diversité des cultures du campus en collaboration avec un groupe-conseil composé de tous les corps d'emploi de l'Université. Une telle politique culturelle renouvelée donne ainsi l'occasion aux différents services et unités de l'Université, dont la Bibliothèque, d'envisager des projets novateurs reliés à la promotion de la culture sous toutes ses formes.

C'est ainsi qu'a été lancée l'idée d'une résidence d'auteur à la Bibliothèque. Une bourse d'un montant de 10 000 \$ a été octroyée par la Fondation de l'Université Laval. Organisé avec la participation de la Faculté des sciences de l'éducation, ce projet se voulait une première à la Bibliothèque. La résidence avait pour but de sensibiliser les futurs enseignants à l'importance du rôle de la littérature de jeunesse dans l'alphabétisation et le développement des enfants.

De nombreuses activités pédagogiques et publiques ont été réalisées sur la littérature de jeunesse, tels que :

- Trois tables rondes;
- Une conférence de M. Camille Bouchard, auteur en résidence à la Bibliothèque;
- Des ateliers avec des élèves du primaire et du secondaire;
- Un projet d'écriture intergénérationnel nommé « Je suis le XX^e siècle »;
- Diverses rencontres avec les futurs enseignants du primaire et du secondaire de la FSÉ : processus de création littéraire et pratique du métier d'enseignant;
- Rencontre avec les étudiants de l'Université du 3^e âge de Québec (AEUTAQ);

- Formations documentaires;
- D'autres invités associés à la littérature de jeunesse ont également été reçus à la Didacthèque.

Plusieurs formations documentaires ont été offertes lors de la dernière année aux étudiants de la FSÉ des trois cycles. Une diminution importante des demandes de formations documentaires de groupe est constatée. Les demandes se font moins nombreuses depuis quelques années. À l'inverse, une augmentation des demandes de formations documentaires individuelles a été remarquée. Les besoins diffèrent selon les programmes d'études. Depuis la dernière année, un intérêt marqué se fait sentir pour les revues systématiques.

Monsieur André Plamondon suggère aux bibliothécaires d'utiliser Adobe Connect lors de leurs interventions avec les étudiants lorsque cela peut s'appliquer. Il s'agit selon lui d'une technologie qui permet de mieux les rejoindre et de mieux intervenir auprès d'eux.

Autre réalisation, en 2015, une mise à jour de la politique sectorielle de développement des collections a été réalisée. Cette révision est effectuée périodiquement afin d'effectuer les ajustements nécessaires en regard des nouveaux programmes de la FSÉ et en tenant compte des avancées technologiques en bibliothéconomie. Cette mise à jour fait suite à la révision de la politique générale de gestion et de développement des collections de la BUL.

7. Projets à venir

7.1. Animations à la Didacthèque

L'équipe continue d'offrir aux étudiants différentes conférences en lien avec la littérature de jeunesse dans le but de faire la promotion de la lecture.

7.2. Atelier techno-pédagogiques

Des ateliers techno-pédagogiques seront aussi proposés par la BUL à partir de l'automne 2017. Quatre ateliers, dont les thématiques demeurent à préciser, seront ainsi réalisés à partir du mois de septembre prochain. La clientèle principale visée par ces ateliers est celle des étudiants des différents programmes de la FSÉ.

7.3. Ressources spécialisées sur le plein air (espace Éducation physique)

Projet de création d'une page Web spécifique aux activités de plein air.

8. Nouveauté à la Faculté (nouveaux programmes, cours, groupes de recherche, chaire, etc.)

Il n'y a pas de nouveau à souligner, excepté que les membres du comité manifestent leur intérêt d'avoir davantage de rencontres du comité de bibliothèque FSÉ afin de maintenir le lien entre la Faculté et les bibliothécaires associées au secteur en éducation de la Bibliothèque.

9. Divers

Madame Bernard mentionne qu'il y a de plus en plus d'étudiants à la maîtrise sur mesure en éducation, laquelle deviendra prochainement la maîtrise en enseignement collégial. Plutôt que d'avoir deux ou trois étudiants, il y a maintenant une cohorte de 12 étudiants qui sont à faire un travail individuel de fin d'études qui consiste à faire une recherche sur un sujet qui leur est cher et qu'ils ont choisi. Pour ce travail de fin d'études, M^{me} Bernard compte sur la collaboration précieuse des bibliothécaires-conseils spécialisées en éducation.

De son côté, M. Simon Viviers indique qu'une révision des programmes des sciences de l'orientation est actuellement en cours. Des consultations ont été faites et les directions de programmes sont à recueillir des données. La démarche se poursuit. Aussi, concernant les groupes de recherche, il mentionne que la direction du CRIEVAT est actuellement en transition à la suite du départ de sa directrice, Geneviève Fournier.

10. Clôture de la séance

La séance se termine à 11 h 54.

LISTE DES ANNEXES :

Rédaction du compte rendu :
Catherine Lacoursière, 2017/06/07